



Abus du propriétaire ou pas?

Par **mathieux**, le **22/01/2009** à **20:39**

Bonjour, actuellement en location dans un studio, j'ai des problèmes de canalisations depuis plusieurs années. Ayant fait des démarches auprès de mon propriétaire, je n'ai jamais eu aucune suite.

Ce problème de plomberie est récurrent à tout l'immeuble, mais personne ne se plaint. Perte du débit d'eau, variation de l'eau chaude en eau froide et inversement (sachant que l'on a un ballon d'eau personnel), etc.

Vers quel organisme (gratuit) puis-je me tourner pour faire étudier mon dossier??

Merci de votre réponse.